



Genève, le 12 janvier 2024  
Aux représentantes et représentants  
des médias

## Communiqué de presse du département du territoire (DT)

### **Campagnes de mesure de la qualité de l'air: résultats rassurants à proximité de l'aéroport et du trafic routier**

**L'Etat de Genève poursuit ses campagnes de mesure ciblées visant à évaluer l'impact d'une proximité avec l'aéroport ou des voies routières à grand trafic sur la qualité de l'air. Une station de mesure mobile a ainsi été placée durant une année le long de la route de Saint-Julien, à Plan-les-Ouates, et une autre chemin Edouard-Sarasin, au Grand-Saconnex, à quelques centaines de mètres de la piste d'atterrissage. Après analyse, les résultats s'avèrent rassurants: les données récoltées ne s'écartent pas de celles issues des stations de référence cantonales pour le suivi de la qualité de l'air et respectent les valeurs limites annuelles disponibles, pour le dioxyde d'azote ainsi que pour les particules fines PM10 et PM2.5. Ce constat confirme les conclusions des trois campagnes déjà réalisées à Genève sur d'autres sites dans des contextes comparables.**

L'Etat de Genève a débuté en 2021 une série de campagnes localisées de mesure de la qualité de l'air sur des sites à proximité des axes de transports aériens et routiers majeurs. Leur objectif consiste à documenter la dispersion des polluants dans l'air à proximité directe de ces sources d'émission. Faisant suite à trois rapports déjà publiés dans le cadre de ce projet, les résultats de deux nouvelles campagnes sont désormais disponibles.

#### **A proximité de la piste de l'aéroport**

Entre les mois de juin 2022 et de juin 2023, une station mobile de mesure de la qualité de l'air a été placée à quelques centaines de mètres du centre de la piste de l'aéroport non loin de Palexpo, au chemin Edouard-Sarasin au Grand-Saconnex. Durant cette période, le trafic aérien, qui avait été fortement réduit lors des restrictions sanitaires, s'est rétabli à environ 90% de son niveau précédant la pandémie. Les résultats indiquent que les valeurs limites annuelles prévues par la loi en matière de pollution de l'air ont été respectées pour le dioxyde d'azote et les particules fines (PM10 et PM2.5) durant cette campagne de mesure. De plus, pour le dioxyde d'azote, les concentrations sont nettement plus faibles au Grand-Saconnex (avec une moyenne annuelle de  $19.1 \mu\text{g}/\text{m}^3$ ) qu'au centre-ville ( $28.6 \mu\text{g}/\text{m}^3$  à la station de mesure placée à la rue Necker).

#### **Le long de la route de Saint-Julien**

La seconde station de mesure mobile a été installée le long de la route de Saint-Julien à Plan-les-Ouates, entre les mois de mai 2022 et d'avril 2023. Elle a ainsi pu mesurer la qualité de

l'air à quelques mètres de cet axe routier fréquenté quotidiennement par environ 14'000 véhicules. Pour compléter les mesures, un capteur de dioxyde d'azote a aussi été placé en retrait de la route, à une cinquantaine de mètres de distance. L'analyse des résultats indique qu'ici également, les valeurs limites annuelles légales du dioxyde d'azote et des particules fines (PM10 et PM2.5) ont été respectées. Les données confirment l'influence du trafic routier, en particulier pendulaire, sur les taux de pollution enregistrés par la station mobile sans pour autant que ces derniers fluctuent au-delà des variations notées par les stations de mesure cantonales de référence. De plus, les mesures effectuées à l'aide du capteur placé non loin, mais à l'écart de l'axe routier, indiquent des concentrations en dioxyde d'azote peu différentes de celles relevées à proximité directe de l'axe routier (moyennes annuelles respectivement de  $19 \mu\text{g}/\text{m}^3$  et  $21.9 \mu\text{g}/\text{m}^3$ ): un résultat qui semble confirmer que le point de mesure proche du trafic n'est pas soumis à un niveau de pollution sensiblement plus élevé qu'à une distance plus grande de la route.

### **De nouvelles campagnes temporaires pour un suivi approfondi**

Ainsi, pour les polluants mesurés, aussi bien à Plan-les-Ouates qu'au Grand-Saconnex, les dernières analyses effectuées ne mettent pas en évidence une influence significative sur la qualité de l'air d'une localisation à proximité de l'aéroport ou de cette voie marquée par un trafic routier important. Ces résultats rassurants rejoignent les conclusions des trois campagnes déjà réalisées à Genève sur d'autres sites aux contextes comparables: le chemin William-Rappard à Bellevue, sous l'axe des trajectoires des avions, et sur les grands axes de la route du Val-d'Arve à Carouge et de l'avenue d'Aïre à Genève. L'ensemble des données obtenues par le biais de ces campagnes temporaires confirme par ailleurs aussi que le réseau des stations de référence fixes pour le suivi de la qualité de l'air à Genève assure une bonne représentativité des différents contextes de pollution du canton. Afin d'approfondir ce travail qui permet aussi d'augmenter la précision des modèles de dispersion des polluants, les campagnes de mesures localisées de la qualité de l'air se poursuivent, en collaboration avec les communes. Deux projets sont en cours - à Genthod, sous l'axe des trajectoires des avions, et à Vernier, au voisinage d'un axe routier à grand trafic - et fournissent actuellement des données brutes en temps réel; ils feront également l'objet de rapports de synthèse au terme des campagnes.

Télécharger les rapports complets des campagnes localisées de mesure la qualité de l'air "Grand-Saconnex" et "Plan-les-Ouates".

*Pour toute information complémentaire: Mme Aline Staub Spörri, directrice, service de l'air, du bruit et des rayonnements non ionisants, [aline.staub-sporri@etat.ge.ch](mailto:aline.staub-sporri@etat.ge.ch), T. 022 388 80 41.*